

Délibération DEL-CC-2023-139

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 3 OCTOBRE 2023

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le trois octobre deux mille vingt-trois, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (53) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Johnny BROSSEAU, André GUILLERMIC, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, François MARY, Philippe ROBIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Claire PAULIC, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Sébastien GRELLIER, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Sylvie BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Jean-Marc BERNARD, Bruno BODIN, André BOISSONNOT, Yannick CHARRIER, Jean-Baptiste FORTIN, Patrice GAUTHIER, Marie GAUVRIT, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Jean-Jacques GROLLEAU, Emmanuelle HERBRETEAU, Etienne HUCAULT, Jean-Louis LOGEAS, Rachel MERLET, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Dominique TRICOT, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU, Corinne TAILLEFAIT par Patrice GAUTHIER (suppléant)

Pouvoirs (13) : Claude POUSIN À Patricia YOU, Nicole COTILLON À Pierre-Yves MAROLLEAU, Joël BARRAUD À Anne-Marie REVEAU, Nathalie BERNARD À Jean-Louis LOGEAS, Marie-Line BOTTON À Johnny BROSSEAU, Bernard CARTIER À Claudine GRELLIER, Armelle CASSIN À Stéphane NIORT, Julie COUTOUIS À Jérôme BARON, Pascale FERCHAUD À Catherine GONNORD, Stéphanie FILLON À Emmanuelle MENARD, Pascal GABILY À Pierre BUREAU, Jean-Paul GODET À Florence BAZZOLI, Jean-François MOREAU À Yannick CHARRIER

Absents (22) : Claude POUSIN, Nicole COTILLON, Marie JARRY, Joël BARRAUD, Jean Claude METAIS, Jacques BELIARD, Nathalie BERNARD, Sophie BESNARD, Jean-Pierre BODIN, Marie-Line BOTTON, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Julie COUTOUIS, Pascale FERCHAUD, Stéphanie FILLON, Pascal GABILY, Jean-Paul GODET, Odile LIOUSRI-DROCHON, Vincent MAROT, Patricia MIMAUULT, Jean-François MOREAU, Rodolphe ROUE

Date de convocation : 27-09-2023

Secrétaire de séance : Monsieur François MARY

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Association PÔLE METAL 2S : versement d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2023

Vu le Budget Annexe Développement Économique approuvé en séance du Conseil Communautaire du 21 mars 2023 ;

Considérant la demande écrite du Président de l'association PÔLE METAL 2S datée du 15 juin 2023.

Par courrier susvisé, Monsieur Jean-François NICOLAS, Président du cluster métallurgique PÔLE METAL 2S, a sollicité, au titre de l'année 2023, une subvention de fonctionnement auprès de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais.

PÔLE METAL 2S a pour mission la promotion et la valorisation des métiers de la métallurgie, la mise en place de solutions pour favoriser les recrutements et la formation, la mutualisation des moyens ainsi que l'accompagnement des projets collaboratifs pour le développement commercial. Il permet un travail partenarial entre tous les acteurs de la filière (entreprises, centres de formation, éducation nationale, service public de l'emploi).

Depuis juin 2018, le cluster métallurgique PÔLE METAL 2S assure un rôle important auprès des entreprises du secteur de la métallurgie du Nord Deux-Sèvres et plus particulièrement sur le territoire de l'AGGLO2B puisque la grande majorité des entreprises adhérentes y sont implantées. PÔLE METAL 2S est l'un des partenaires des actions menées par l'Agglomération du Bocage Bressuirais visant à répondre à la problématique de formation et du recrutement des entreprises de la métallurgie du Bocage Bressuirais (partenaire du JOB DATING, du COFEM, des actions de promotion du territoire, ...).

Comme en 2022, il est proposé de verser au Cluster métallurgique PÔLE METAL 2S une subvention de fonctionnement de 1 600 euros au titre de l'année 2023 conformément à l'enveloppe inscrite au budget annexe *Développement Économique* approuvé en séance du Conseil Communautaire du 21 mars 2023.

Les dépenses sont imputées sur le budget annexe *Développement économique*.

Le conseil communautaire est invité à :

- **approuver le versement d'une subvention de fonctionnement de 1 600 euros au titre de l'année 2023 au profit du Cluster métallurgique association PÔLE METAL 2S ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU

Transmis en préfecture le **10 OCT. 2023**

Notifié ou publié le **10 OCT. 2023**

Le Président,
-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou publication.

